

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured cover/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	25X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Mort et funérailles de la Mère Supérieure de l'Hôpital-Général de Québec, 407. — Le Ritualisme, 423. — Lettre d'un missionnaire du Japon, 421. — Les pauvres païens malades et moribonds, 422. — A propos des vœux, 423. — Testament religieux de l'ex-abbé Chiniquy, 424. — Philippines, 426. — Condamnation méritée, 426. — Au Manitoba, 426. — Les fautes de l'Italie, 427. — A Saint-Casimir, 427. — A propos d'instruction publique, 428. — La répartition scolaire, à Montréal, 428. — Expérience de navigation sous-marine, 427. — L'alcool ne désaltère pas, 430. — Le corps humain, 430. — Projet de colonisation de M. l'abbé Morin, 431. — Calendrier, 432. — Memento hebdomadaire, 432.

MORT ET FUNÉRAILLES

DE LA

MÈRE SUPÉRIEURE DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL
de Québec.

Les Dames religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus, du monastère de Notre-Dame-des-Anges (Hôpital-Général de Québec), ont eu la douleur de perdre leur Supérieure, la Mère Saint Stanislas de Kostka, née Marie-Anne-Julie-Antoinette Pagé. Agée de 48 ans à peine, cette vénérable servante de Dieu et mère dévouée des pauvres, comptait déjà vingt-cinq années de profession religieuse. C'est samedi, le 18 de ce mois, à 11 heures du matin, qu'elle expira, après une très longue maladie qui lui a permis d'édifier plus particulièrement encore ses sœurs en religion, par sa foi vive, son courage dans la souffrance, son admirable soumission à la volonté divine.

La Mère Saint Stanislas était douée de qualités et de talents exceptionnels, qui la désignèrent à des postes importants, notamment à celui de Supérieure de la communauté, qu'elle occupait depuis une couple d'années.

C'est, croyons-nous, la quatrième fois depuis l'établissement

de l'Hôpital-Général (1693) qu'une religieuse y meurt au cours de l'exercice de sa charge de supérieure.

Cette circonstance ainsi renouvelée de la mort d'une supérieure, ajoute encore au deuil du monastère, — deuil auquel se sont associés tout le clergé et toutes les communautés religieuses de la ville, ainsi qu'un grand nombre de laïques amis de cette vénérable institution de l'Hôpital-Général, qui a si bien gardé l'esprit de son illustre et charitable fondateur.

Les funérailles de la Mère Saint Stanislas ont eu lieu mardi, le 21 février, au milieu d'un grand concours de fidèles. Le service a été chanté dans l'antique chapelle où reposent les restes de Monseigneur de Saint-Vallier. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec a officié pontificalement, ayant pour assistants : MM. les abbés C. Cloutier, Chapelain de l'Hôtel-Dieu du Sacré Cœur, M. Fillion, Chapelain de l'Hôtel-Dieu, et A. Dionne, Desservant de la congrégation de Saint-Roch.

Le chœur des religieuses, soutenu par un orgue habilement touché, a fait entendre de très beaux morceaux de musique, et plus d'une paupière s'est mouillée de larmes lorsque les voix émues des choristes firent entendre, sur la musique de Saül, de Haendel, ces paroles pleines d'inénarrable et sublime espérance : *Ego sum resurrectio et vita. — Qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet. — Et omnis qui credit in me non morietur in æternum.*

Quelle repose en paix, unie dès maintenant, dans la gloire de la vision béatifique, au Divin Epoux des vierges, au sein des éternelles délices promises aux âmes généreuses et fidèles, qui renoncent à tout pour suivre Jésus Crucifié et vivre de sa vie divine, toute de dévouement et de charité !

La Révérende Mère Saint Stanislas était sœur de Mr l'abbé Pagé, curé de Saint-Nicolas, comté de Lévis, et du Docteur D. Pagé, de Waterloo. Nous leur offrons ainsi qu'aux autres parents de l'illustre et pieuse défunte, nos plus sincères et respectueuses condoléances !

Nous sommes particulièrement heureux d'offrir à l'édification de nos lecteurs les détails suivants gracieusement offerts par les Dames religieuses de l'Hôpital-Général, sur les aimables qualités et les rares vertus de leur Mère Supérieure aimée et vénérée, que la mort vient de leur enlever :

“ Elevée par une mère pieuse et tendre, une sainte, pour tout

-dire, elle sentit de bonne heure de l'attrait pour la vie religieuse. Elle entra au noviciat à dix-neuf ans, dans un temps où la famille traversait de rudes épreuves. Se trouvant l'aînée de plusieurs frères et sœurs, sa piété filiale, son cœur si bon, se déchire à la pensée des épreuves qui pèsent sur ses parents. Dans ces pénibles circonstances, laisser sa mère ! oh ! voilà le suprême sacrifice pour son âme ardente, avide de se donner !

Au noviciat ce qui domine en elle, c'est le respect, l'obéissance envers ses supérieures, et l'affection sincère pour ses sœurs.

Placée à la pharmacie, après sa profession, elle se dévoue généreusement au service de la communauté et des pauvres qu'elle aimait tant ! Assistante de la Dépositaire pendant 9 ans, le champ s'ouvrait encore plus vaste à son dévouement ; elle se dépense sans trêve. Elue 1ère Dépositaire, rien ne l'arrête ; son grand amour du travail lui fait trouver peu de chose, les nombreuses préoccupations de sa charge. Notre-Seigneur la prépare à devenir ce qu'elle a été depuis que les suffrages de la communauté l'ont choisie comme Supérieure du monastère.

Dans cette position élevée, qui lui convenait si bien, elle a été une mère dans le vrai sens du mot : toutes les personnes de la communauté trouvaient toujours un accès facile auprès d'elle. Les plus souffrantes étaient les plus proches de son cœur. Un oubli complet, absolu, d'elle-même, une humilité profonde, une charité effective envers tous, sans distinction : tant de rares vertus, jointes à une intelligence peu commune, à un jugement droit, à un sentiment d'affection si profondément religieux et affectueux, lui ont toujours assuré l'attachement sincère de ses sœurs, la considération et l'estime des étrangers, le respect, l'amour des domestiques et des pauvres.

Ah ! les pauvres ! qui dira combien elle les aimait ! Son dernier sacrifice a été pour eux : " Ne pourrais-je pas voir mes pauvres avant de mourir, " nous a-t-elle dit ?

Comme son terme, elle savait se faire obéir ; cœur éminemment sympathique, elle savait se faire aimer.

Dans le cours de sa longue maladie, ses souffrances, parfois atroces, étaient un aliment à sa soif d'aimer Notre-Seigneur ; aussi, jamais une plainte ; un regard vers le ciel, puis sur son crucifix et voilà tout.

A l'heure de la mort, elle édifiait encore ses sœurs par une résignation absolue au bon vouloir de Dieu, heureuse d'être la chose du bon Maître.

Sa vie a été pleine, toute pour Dieu : "Travaillons pour Dieu" disait-elle souvent.

C'est le 18 février, à 11 hrs. a. m., à l'heure où la cloche appelait la communauté à la récitation des Vêpres, que le Divin Epoux conviait aux noces du ciel, celle dont la vie bien que courte, a été si féconde en mérites pour l'éternité."

Il nous reste à offrir aux vénérables religieuses de l'Hôpital-Général, nos plus vives sympathies au deuil profond qu'elles ressentent de la perte de leur Mère Supérieure, et à titre d'encouragement, nous leur redisons ces paroles de l'Esprit-Saint, qui leur conviennent si bien : "*O quam pulchra est casta generatio cum claritate* : Oh ! qu'elle est belle, qu'elle est brillante la famille des âmes chastes.

Et cet éclat des âmes pures déjà si ravissant en cette vie, se transforme, par la mort, en divines clartés, en gloire éternelle.

Le Ritualisme

Un article sur le "Sacerdotalisme," paru dans le dernier numéro de la "*Contemporary Review*," nous donne une idée de la puissance du "Ritualisme" au sein de l'Eglise d'Angleterre.

L'auteur de cet écrit ne dit pas que parmi les évêques anglicans il y en a quelques-uns qui sont entachés de "*pratiques papistes*," mais ce n'est un secret pour personne qu'un certain nombre d'entre eux regardent ces pratiques ritualistes d'un bon œil, s'ils ne vont pas jusqu'à les approuver ouvertement. Le caractère orageux de la conférence que ces prélats ont tenue il y a quelques jours au palais Lambeth est une autre preuve qu'ils sont loin de s'entendre sur cette question qui agite si péniblement l'Eglise établie.

D'après l'article de la "*Contemporary Review*," nous voyons qu'il y a 28 Archidiacons Anglicans en faveur des pratiques ritualistes ; et sur ce nombre, 25 possèdent des canonicats et retirent le salaire attaché à ces bénéfices. Il y a en outre 318 Chanoines honoraires favorables aux offices et aux cérémonies catholiques, et 70 qui font ouvertement partie de la société anglicane connue sous le nom de "Confrérie du Saint Sacrement" — ce nom indique suffisamment quelles sont les opinions religieuses des membres. — Ces chanoines occupent des positions lucratives, et leurs salaires réunis atteignent presque un million de dollars par an.

Un autre fait digne de remarque, et qui fait bien voir jusqu'où s'étend le Ritualisme au sein de l'Eglise anglicane, c'est que, comme dit l'auteur de l'article, tout près de 500 ministres ont signé une pétition à l'effet de faire insérer dans le "*Prayer Book*" un article admettant expressément la croyance en la doctrine de la Présence réelle.

Ces statistiques, quoique incomplètes, suffisent cependant pour montrer que le virus du Ritualisme a pénétré profondément dans l'Eglise réformée; et en fait l'influence du Ritualisme est tellement grande aujourd'hui au sein de cette Eglise que les Evêques se verraient dans la nécessité d'amputer la moitié du corps religieux anglican s'ils voulaient en rejeter tous les membres, dont les pratiques offensent si gravement Harcourt et Kensit (1).

Lettre d'un missionnaire du Japon

Kumamoto (Japon) le 25 Décembre 1898

Mon Très Révérend Père,

Je recommande à votre charité l'imprimé ci-joint.

L'œuvre est déjà commencée. Mais faute de bâtiments nos malades logent tous pêle-mêle, sans distinction de maladie, ce qui les expose beaucoup à se communiquer les uns aux autres leurs horribles maux.

Notre intention est de faire des cabanes, pouvant loger chacune 12 à 15 malades. Chaque cabane coûtera 600 dollars (Américains). Et pour installer l'œuvre entière sur un pied convenable, il faudra 15 mille dollars. Comme nous ne pouvons pas espérer de recevoir cette somme de la même personne, nous l'avons divisée en 150 souscriptions (de 100 dollars chacune), en l'honneur des 150 *Ave Maria*, qui composent le Rosaire, et de Notre-Dame de la Consolation, Patronne de l'œuvre

Je prie la Sainte Vierge d'inspirer à Vous, mon Très Révérend Père, ou aux personnes à qui Vous communiquerez ma lettre, la pensée de Vous charger d'une cabane, ou d'un grain du Rosaire, ou au moins d'une partie.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je me signe, mon Très Révérend Père,

De Votre Révérence,

le très humble serviteur en Jésus et Marie,

J. M. Corre, M. Ap.

(1) The Charlottetown Herald.

Les pauvres païens malades et moribonds

Déjà, sans la pauvreté, ah ! que c'est triste, le sort des malades et des moribonds dans le paganisme ! Souffrir sans espérances ! Cesser de souffrir en ce monde, pour aller souffrir bien plus encore dans l'autre pendant toute l'éternité ! Peut-on y penser sans frémir ! mais quand la pauvreté vient s'ajouter à la maladie et au paganisme, c'est le plus grand comble de maux dont l'homme puisse être affligé ici-bas.

Nous avons ici, à côté de nous, tout un quartier habité par de pauvres lépreux. C'est peut-être la plus pitoyable collection du genre qui existe dans l'univers. Ils sont ramassés là de toutes les parties de l'empire, chassés et abandonnés par leurs familles, dont ils étaient le déshonneur et la ruine. Leur misère est épouvantable. Souvent ils n'ont rien à manger. La plupart n'ont qu'un habit, et quel habit ! J'ai vu là une pauvre mère, qui n'avait plus de pieds, presque pas de mains, et qui n'avait pour tout vêtement qu'un vieux chiffon, qui lui couvrait à peine la moitié des épaules. Avec son petit enfant tout nu, elle essayait de cacher le reste de son corps !

Ils logent dans des baraques ou chambrées communes. Mais quand leur maladie est arrivée à un certain degré, ils répandent une telle odeur que leur voisinage devient insupportable à leurs compagnons ; et alors on décide leur exclusion. A partir de ce moment, ils ne paraissent plus avec les autres ; ils couchent dehors abandonnés de tous, sans couverture, exposés à la pluie et aux vents, pleurant, gémissant et soupirant après la mort, qui ne tarde généralement pas à arriver.

Il ne reste qu'à les enterrer. Quatre ou cinq des compagnons, les plus valides creusent une fosse. On achète un baril de rebut ; on y jette le cadavre, et on dépose le tout dans la terre, sans prêtre, ni cérémonies. L'enterrement revient à dix-huit ou vingt sous. Mais où prend-on cet argent ? Quelques-uns ont une petite casserole pour cuire leur riz ; on la vend. Chacun a aussi un reste d'habit ; naturellement on ne le lui laisse pas dans sa bière, on le vend également, et il rapporte quelquefois jusqu'à huit et dix sous. Puis, il y a, à côté des chambrées, les lieux d'aisance, dont le fumier est vendu régulièrement aux pauvres laboureurs des environs, et le produit sert à compléter les frais des funérailles.

Dans le même quartier, mêlés aux lépreux, il y a aussi d'au-

tres pauvres malades de différentes sortes, surtout des syphilitiques, hommes et femmes. Ces syphilitiques sont encore plus dégoûtants et plus malheureux que les lépreux ; mais je n'ose donner aucun détail sur leurs misères. Qui a péché, eux ou leurs parents ? Réponse ! nous sommes tous pécheurs ; s'il y a quelqu'un qui ne l'est pas, qu'il vienne les juger.

Conclusion. Il faudrait tâcher de sauver au moins les âmes de ces païens infortunés, qui portent aussi notre nature, la nature qui est dans le Christ et sa divine Mère, qui sont bénis dans tous les siècles. Mais pour sauver leurs âmes, il faut atteindre leurs corps. Un hôpital est nécessaire. Des catéchistes-infirmières sont nécessaires également, pour soigner et instruire les malades ; pour chacune, il faut trois cents francs par an ; et pour entretenir chaque malade, une moyenne de deux cents francs.

Il est écrit de l'aumône purement corporelle : *Eleemosyna a morte liberat, et ipsa est quæ purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam.* (L'aumône délivre de la mort ; c'est elle qui efface les péchés, fait trouver miséricorde et donne la vie éternelle). Que doit-on penser de l'aumône qui, après avoir soulagé le corps, va porter jusqu'aux entrailles de l'âme les bienfaits de la rédemption opérée par le Christ ? Ah ! quel noble usage on peut faire d'un vil métal !

La poste expédie elle-même les aumônes (par mandat international). Adresser au Rev. J. M. Corre, missionnaire apostolique, Kumamoto, Japon. On peut aussi les envoyer au Père Econome du Grand Séminaire, Montréal, P. Q.

J. M. Corre, M. Ap.

Imprimi potest.

† J. A. Ep. Nag.

A propos des vœux

L'Eglise recommande le vœu sous toutes ses formes depuis dix-huit siècles ;

L'Ancien Testament abonde en exhortations au sujet du vœu. Une seule citation, tirée des Psaumes : " Venez et donnez au Seigneur votre Dieu ce que vous lui avez promis ; "

Le Nouveau Testament, loin de changer quelque chose à l'Ancien sur ce point, lui apporte, au contraire, son contingent d'invitations. En effet, les fréquentes exhortations de Jésus à la virginité, emportent la recommandation du vœu même ;

Les saints Pères sont unanimes en la matière, et saint Augustin les résume tous dans les paroles suivantes : " Que chacun, dit-il, voue ce qu'il peut et l'accomplisse. Ne craignez pas de faire des vœux."

Le Maître des théologiens, saint Thomas, déclare : " qu'il est meilleur et plus méritoire d'accomplir un acte que l'on a voué, que de faire le même acte sans vœu ; "

Pendant les trois derniers siècles, sur 109 Saints et Bienheureux, 85 appartenaient à l'état religieux ; 9 à divers tiers-ordres, et quinze étaient séculiers.

Prétendre que les vœux annihilent la liberté, diminuent la valeur et le mérite des actes que l'on pose en vertu du vœu, et retardent la marche vers les sommets de la sainteté, c'est donc condamner l'enseignement de l'Eglise, se mettre en contradiction avec la Sainte Ecriture, avec les saints Pères et tous les théologiens dignes de ce nom, ainsi qu'avec les faits.

Testament religieux de l'ex-abbé Chiniquy

Montreal, 25th Jan., 1899.

To His Grace, The Roman Catholic Archbishop of Montreal.
My Lord:—

I am directed by the Rev. J. L. Morin, the Executor of the late Rev. Charles Chiniquy, D. D., to enclose herewith to you a certified Copy of the Declaration of Faith executed by Dr. Chiniquy before me the Tenth (10th) January instant (1899), and by which you will see that Dr. Chiniquy directed that a copy should be forwarded to Your Grace.

Trusting that you will be good enough to acknowledge receipt of this communication,

I am, Yours very truly,

GEO. R. LIGHTHALL, N. P.

(Traduction)

Montréal 25 janvier, 1899.

A Sa Grandeur, l'Archevêque Catholique Romain de Montréal.
Monseigneur:—

J'ai reçu instruction du Rev. J. L. Morin, exécuteur testamentaire du Rev. Charles Chiniquy, D. D., de vous envoyer ci-inclus une copie certifiée de la déclaration de foi faite par le docteur Chiniquy, pardevant moi, le dix (10) janvier courant (1899), et par lequel vous verrez que le docteur Chiniquy a demandé à ce qu'une copie soit envoyée à Votre Grandeur.

Espérant que vous serez assez bon d'accuser réception de cette communication,

Je suis, Votre très dévoué,

GEO. R. LIDTHALL N. P.

Archevêché de Montréal, le 1er fév. 1899.

M. Geo. R. Lighthall, Notaire à Montréal.

Monsieur,

Votre copie authentique de ce que vous appelez "la profession de foi" de feu M. Chiniquy, m'est parvenue sous pli recommandé.

Vous avez pris la peine de la faire en français et en anglais et vous me priez de vous en accuser réception.

Ce document m'était déjà connu, car deux journaux protestants de Montréal l'avaient publié plusieurs jours auparavant.

J'ai eu le courage de le lire d'un bout à l'autre, et je n'y ai rien trouvé de ce qui constitue un testament doctrinal.

C'est une suite d'injures à l'adresse de l'Eglise catholique et de ses ministres, de blasphèmes et de sarcasmes contre nos dogmes vénérés : l'Eucharistie, le culte de la très sainte Vierge, le sacrement de pénitence, la primauté du Souverain Pontife, etc. La confession et le célibat des prêtres y sont même traités d'institutions diaboliques ; toutes les accusations et les calomnies des plus odieux pamphlets inspirés par la haine de l'Eglise Romaine y ont été réunies.

Cela ne demande aucune réponse de ma part ; ce n'est pas ici, du reste, le lieu d'une controverse.

Je ne puis que prendre en pitié l'infortuné qui a dicté et signé sur son lit de mort une pareille œuvre. Soyez sûr que l'Eglise, sa doctrine, sa morale et sa discipline n'en seront pas ébranlées.

Mais l'envoi de ces tristes pages à l'archevêque de Montréal est une insulte faite à tous les catholiques. Aussi ne saurais-je leur donner une place dans les archives de ma maison, pas plus que des fils ne voudraient conserver, au milieu de leurs souvenirs de famille, des écrits qui diffameraient malicieusement la mémoire d'un père et d'une mère aimés et vénérés.

Je vous les renvoie donc, vous priant, tout de même, de me croire animé à votre égard des sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

† PAUL, arch. de Montréal.

Philippines

Les Etats-Unis commencent à recueillir ce qu'ils ont semé dans cet archipel, et trouvent les noix dures à casser.

Condamnation méritée

Un journalier allemand, le nommé Franz Fétermann, s'étant permis des paroles outrageantes envers la Sainte Vierge fut déféré à la justice. L'*Essaesser* dit que la chambre correctionnelle de Colmar octroya un emprisonnement d'un mois à cet individu pour outrage envers l'Eglise, " attendu, dit l'arrêt, qu'outrager la Mère de Dieu, c'est outrager l'Eglise romaine elle-même ; l'outrage est constitué par les paroles offensantes de l'inculpé sur le dogme de l'Immaculée-Conception porté à la connaissance publique en date du 21 février 1855, dogme qui a une signification caractéristique pour l'Eglise romaine. "

Au Manitoba

On écrit de Winnipeg que le Département de l'instruction publique est chargé de s'enquérir s'il est vrai qu'on enseigne la religion dans les écoles des arrondissements français qui reçoivent une allocation du gouvernement.

Voilà ce que valent les concessions négatives qu'on a fait sonner si haut.

Les Galliciens catholiques, émigrés récemment au Nord-Ouest, ont également leurs misères scolaires, attisées par un fonctionnaire du gouvernement fédéral.

On veut tout protestantiser là-bas, c'est le mot d'ordre.

Les catholiques de Régina, T. N. O., ont décidé d'établir une école séparée. Cette décision est fondée sur ce que les écoles séparées sont seules conformes à leurs convictions religieuses : qu'il y a actuellement parmi eux 120 enfants en âge de fréquenter l'école ; que la loi leur permet d'établir une école de leur choix sans s'occuper de leurs concitoyens protestants ; que les protestants refusent d'employer des instituteurs catholiques, quelque compétents qu'ils soient, et que les catholiques paient

aujourd'hui en taxes une somme suffisante pour l'entretien d'une école où ils pourront employer des instituteurs partageant leurs convictions religieuses.

Il paraît que cette décision n'est pas du goût des protestants de la ville, qui restent avec deux grandes écoles dispendieuses sur les bras. Heureusement ils ne peuvent rien légalement contre cette initiative de nos coreligionnaires qu'ils ne doivent qu'à leur intolérance.

Cet embêtement des fanatiques nous ravit.

Les fautes de l'Italie

Un ancien député italien a publié récemment un ouvrage intitulé : " En présence des maux de l'Italie. " On y lit :

" L'Italie a commis *cinq erreurs funestes* dans ses relations avec le Souverain Pontificat :

" 1° Elle ne s'est pas préoccupée de l'Eglise, la regardant comme une chose d'un intérêt secondaire, sans faire attention à son organisation historique.

" 2° Elle a cherché à déprimer, à rabaisser le clergé inférieur.

" 3° Elle a dépouillé le haut clergé du prestige auquel il a droit.

" 4° Elle a fait abstraction, en considérant la Papauté, des nécessités historiques de l'Eglise et de la société catholique.

" 5° Elle n'a pas compris quel immense pouvoir possède le Souverain Pontificat dans une politique qui n'est pas seulement italienne, mais qui intéresse toute la catholicité.

" De là il résulte qu'il n'y a aucune autre nation où l'on sente les effets de cette faiblesse sans limites qui est le propre de la nation italienne. Cette faiblesse provient du fait que l'Etat a pris une orientation contraire à la raison, à l'histoire et à la conscience nationale, aussi bien dans sa politique que dans ses relations avec le Pape, avec l'Eglise romaine. "

A Saint-Casimir

Les fondations de la nouvelle église de Saint-Casimir sont terminées. Ces fondations ont coûté passablement de temps et de travail, car elles ont treize à quatorze pieds de profondeur.

Le 3 avril prochain, les offices cesseront d'avoir lieu dans l'église actuelle dont on commencera la démolition, et se feront dans une construction temporaire érigée *ad hoc*.

La bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église aura lieu le 11 mai, fête de l'Ascension, et M. Casault, curé de cette paroisse, espère qu'elle sera ouverte au culte le premier novembre. Dans tous les cas, il se propose de faire marcher les choses rondement.

A propos d'instruction publique

M. Turgeon, ministre de la colonisation et des mines, a prononcé un discours sur l'instruction publique qui lui a attiré les anathèmes de quelques radicaux. C'est pourquoi nous croyons devoir le féliciter de ce discours qui, en somme, est excellent et lui fait honneur.

La répartition scolaire à Montréal

Bien que la population scolaire catholique de Montréal soit les $\frac{3}{4}$ de la population scolaire totale, cependant les catholiques ne reçoivent que \$13.79 par élève, tandis que les protestants reçoivent \$19.13 par élève. C'est pourquoi les commissaires catholiques de Montréal se plaignent de cette répartition inégale, et ont présenté un mémoire au gouvernement Marchand.

Voici la conclusion de ce document :

« Les catholiques de Montréal se trouvent dans la position la plus fautive qu'il est possible de supposer; leurs revenus sont limités à la somme que peut produire la taxe imposée sur la propriété, laquelle est fixée à $\frac{1}{4}$ de centin dans la piastre, mais leurs obligations sont illimitées; la population s'accroît tous les ans d'un grand nombre de familles venant de toute part; les écoles des anciennes paroisses deviennent trop petites; dans les nouvelles paroisses, on est obligé de placer les classes dans le sous-sol des églises temporaires, et l'argent manque même pour payer le maigre traitement des instituteurs. Pour obvier à ce triste état de choses, nous proposons la répartition de la taxe d'après la population scolaire, ou nous demanderons au gouvernement le pouvoir de préparer en temps opportun le budget

pour l'année scolaire alors suivante, et l'obligation pour la corporation de prélever une taxe suffisante pour rencontrer ce budget ; et c'est ainsi que les choses se passent dans la plupart des villes des Etats-Unis, et aussi, nous dit-on, dans la province d'Ontario."

Expérience de navigation sous-marine

On affirme que le problème de la navigation sous-marine est résolu.

Sans doute, on n'en est pas encore arrivé à réaliser les créations de l'imagination des romanciers. Le plongeur-torpilleur, qui a nom *Gustave-Zédé*, ne se promène pas dans les profondeurs des forêts sous-marines, où des crustacés et des poissons aux formes bizarres se promènent aveugles à travers une végétation non moins étrange. Il s'enfonce cependant suffisamment pour que sa trace ne puisse être aperçue et qu'il puisse se dérober aux projectiles de l'ennemi.

Le *Gustave-Zédé* a 48 mètres de long et est mû par l'électricité.

Tant qu'il n'a rien à redouter de l'ennemi, il navigue à fleur d'eau. Au moment voulu, il s'enfonce ; seule, une coupole métallique percée d'un hublot de verre effleure encore la surface des flots où elle se confond avec la croupe des vagues. Cependant l'œil exercé des matelots l'a distinguée, et déjà, du haut des cuirassés, les canons se braquent vers ce point presque insaisissable qui tour à tour paraît et disparaît au milieu de la houle. Soudain le sous-marin s'enfonce complètement sous l'eau. Il a poursuivi sa marche et bientôt on voit sa coupole émerger, ruisselante et brillante comme le dos d'un monstre marin, plus près encore du navire qu'il harcèle et pour lequel il est un danger d'autant plus redoutable, qu'il se revêt de mystérieux et d'insaisissable.

Ainsi, par sa marche ondulense à travers les flots, le *Gustave-Zédé* a pu s'approcher impunément des cuirassés et attacher des torpilles à leurs flancs. S'il s'était agi d'autre chose que d'un simulacre, c'en était fait des puissants engins de guerre, le petit sous-marin aurait eu raison du monstre.

On se demandait, en outre, si ce précieux engin de défense

devait demeurer à l'entrée des rades qu'il faut garder, ou s'il se-rait capable d'aller au large au-devant des assaillants.

Le *Gustave-Zédé*, pour répondre à cette objection, a accompli, le voyage de Toulon à Marseille, dans les meilleures conditions. A l'arrivée à Marseille, les accumulateurs auraient pu fournir encore un long service et permis au sous-marin de prendre part à une bataille.

L'alcool ne désaltère pas

Je n'aurai certes pas grand'peine à vous démontrer que l'alcool ne désaltère pas.

Faites appel à vos souvenirs, vous tous qui observez d'ordinaire une grande sobriété : quand il vous arrive, au cours de quelque repas, de boire plus qu'à votre habitude, quand vous avez en compagnie d'un ami, absorbé quelques verres de liqueur ou quelques "apéritifs," ressentez-vous au palais, dans la gorge, cette agréable sensation de fraîcheur qui résulte de l'apaisement de la soif ?

Bien au contraire : avec une grimace significative, vous tournez et retournez une langue sèche, empâtée, dans une bouche que la locution populaire "la gueule de bois" a pu désigner d'une façon si expressive :

"Vous crachez des pièces de cent sous !"

Certes non, vous n'êtes pas désaltérés !

Alors, qu'arrive-t-il ? Vous buvez encore : Mon Dieu, qu'il fait donc soif ! Verres de liqueurs, chopes de bière, tasses de café disparaissent dans un gosier incendié.

Vous jetez de l'huile sur le feu.

Vous pouvez continuer longtemps ainsi : vous arriverez à être abominablement gris—désaltérés jamais.

Dr Oudaille.

Le corps humain

Un chimiste allemand prétend que le corps humain contient suffisamment de fer pour en fabriquer sept gros clous et assez de phosphore pour boutonner 820,000 allumettes.

Projet de colonisation de M. l'abbé Morin

Hon. C. Sifton,

Ministre de l'intérieur, Ottawa.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre un projet qui me paraît bien propre à promouvoir le rapatriement des Canadiens et à attirer dans nos provinces de l'Ouest une population active, laborieuse et bien adaptée au pays.

Ce projet est amené par les considérations suivantes :

1. Il existe dans les Etats de Minuesota, Dakota, Michigan, Nebraska et Kansas, un nombre considérable de bonnes familles parfaitement qualifiées pour s'établir sur des homesteads.

2. Ce sont des anciens cultivateurs que des malheurs, des accidents ou des difficultés financières ont forcés de quitter le Canada il y a quelque quinze ou vingt ans.

3. La plupart ont pris des homesteads aux États-Unis, ils ont défriché la forêt ou labouré la prairie, élevé de nombreux enfants et conservé bien vif le souvenir du Canada.

4. Les enfants sont un peu américanisés, mais les parents sont restés canadiens-français, de cœur, ils n'ont pas oublié la paroisse natale et en parlent toujours avec émotion.

5. Ces familles possèdent et peuvent apporter au pays une moyenne de \$ 500 à \$ 2 000 en animaux de ferme, instruments d'agriculture, effets de ménage, voitures, etc., etc.

6. A raison des grandes sécheresses et par suite du manque des récoltes des dernières années, ces familles ont dû contracter des emprunts d'argent et hypothéquer leurs fermes pour d'assez forts montants.

7. Jusqu'à présent, la plupart ont conservé libre de tout mortgage leur stock d'animaux, et en général ce que l'on appelle le roulant d'une terre.

8. Ces familles arriveraient chez nous toutes préparées, bien outillées pour commencer une installation sur des homesteads avec les meilleures chances de succès. . . .

Il est prouvé que les colons venant des Etats de l'Ouest américain réussissent toujours bien dans nos territoires : je travail-

lerais à me recruter dans ces endroits, et les familles que je recommanderais seraient certainement dignes d'être assistées.

Mes services sont acquis au Gouvernement pour travailler à la réalisation de ce projet.

Je demeure, Monsieur le Ministre,

Votre tout dévoué et respectueux.

J.-P. Morin.

Nous allons voir ce que le ministre de l'intérieur va faire pour nos compatriotes.

Nominations

Il a plu à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec de transférer: le Révérend Mr Jos. B. Soulard de la cure des Ecureuils à celle de la Pointe aux Trembles.

Le Rév. Mr. Fort. Rouleau de la cure de Saint-Narcisse à celle de Saint-Paul du Buton.

Le Rév. Mr J.-E. Galerneau de la cure de Saint-Paul du Buton, à celle de Saint-Narcisse.

Calendrier

26	DIM.	*vi	II du Carême. <i>Kyr</i> du Car. I Vêp. du suiv., mém. du dim.
27	Lundi	r	Ste Lance de N.-S. J.-C., <i>oble maj.</i> (vendredi dernier).
28	Mardi	+vi	De la férie.
1	Mercre.	+vi	} De la férie.
2	Jendi	+vi	
3	Vend.	r	S. Suaire de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i> (Anniv. du couronnement
4	Samd.	+b	S. Casimir, conf. [de Léon XIII.]

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 26; au Séminaire de Québec, le 28; à l'Islet, le 2 mars; au couvent de St-Michel, le 4. — M. J. - B. Soulard est nommé curé de la Pointe-aux-Trembles.